



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés rencontrées par les accueillants familiaux

Question écrite n° 18220

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les accueillants familiaux. Ces derniers, qui accueillent des personnes âgées ou en situation de handicap à leur domicile, souffrent d'un manque de reconnaissance professionnelle. Leur activité connaît une baisse d'attractivité, alors qu'elle est plus que nécessaire, dans un contexte où la demande augmente, où il manque des places et des personnels dans les établissements médico-sociaux, où le nombre de personnes pour lesquelles le maintien à domicile n'est plus possible augmente et où des personnes pour lesquelles les établissements ne sont pas adaptés restent toujours sans solution. Pour assurer leurs missions, les accueillants familiaux font preuve d'engagement, de disponibilité et de responsabilité. Il est donc nécessaire que leurs conditions, notamment de rémunération et d'indemnisation, soient améliorées et que leur activité soit pleinement reconnue. C'est dans ce contexte qu'elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte mettre en place afin de mieux valoriser l'accueil familial.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Descamps](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18220

Rubrique : Services à la personne

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4232

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)